



# Le traitement des déchets dans les Vosges : une gestion exemplaire

Mercredi 24 mars, 14 h 00

## ÉVODIA, l'acteur départemental de traitement des déchets

Évodia assure depuis plus de 25 ans sa mission de traitement des déchets pour l'ensemble des Vosgiens en jouant un rôle de pivot essentiel entre les collectivités en charge de la collecte et les entreprises de recyclage et de valorisation.

La portée départementale d'Évodia permet de mutualiser l'utilisation des installations de traitement des déchets et ainsi optimiser les coûts liés au transport, au traitement et au fonctionnement de ces installations. Le même mécanisme s'applique à la mutualisation des recettes liées à la revente de matières. La force de frappe départementale d'Évodia permet d'avoir du « poids » face aux industriels du recyclage et aux éco-organismes avec lesquels nous travaillons quotidiennement.

### → Quelques chiffres

- 163 000 tonnes de déchets gérées,
- 30 M€ de budget de fonctionnement,
- 9 collectivités adhérentes.

## Une diversité de missions souvent méconnues

Le traitement des déchets revêt une diversité de missions et d'actions telles que :

- **le tri des déchets recyclables** via le centre de recyclage de Chavelot. Nous sommes responsables des relations avec les entreprises de recyclage avec lesquelles nous gérons les reprises des matières recyclées,
- **la valorisation des déchets issus des déchèteries**, sur le même principe que les déchets recyclables,

- la valorisation des ordures ménagères (poubelle grise) via notre usine d'incinération située à Rambervillers, qui subit des grands travaux actuellement pour devenir d'ici quelques mois une unité de valorisation énergétique,
- le réseau de chaleur urbain de Rambervillers rentre également dans nos compétences,
- l'enfouissement des déchets ne pouvant ni être recyclés ni être incinérés.

Évodia a également en ligne de mire la réduction de la production des déchets via la mise en place d'actions incitant les habitants, les entreprises et les acteurs publics à modifier leurs modes de consommation.

## ÉVODIA investit pour doter les Vosges d'un écosystème performant et moderne de traitement des déchets

### *FENIIX – l'usine d'incinération laisse place à une Unité de Valorisation Énergétique*

Évodia mène une réflexion continue en faveur d'une politique de gestion des déchets toujours plus efficace et écologique. La rénovation et la modernisation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rambervillers s'inscrit dans cette perspective.

Grâce à une performance environnementale et énergétique accrue (+46 %), le prix de la tonne de déchets incinérés sera considérablement réduit, engendrant des économies substantielles dans le coût des déchets appliqué aux collectivités adhérentes d'Évodia. Sans compter la chaleur produite et récupérée pour alimenter le réseau de chaleur urbain (RCU) de la ville de Rambervillers. Cette nouvelle unité de valorisation énergétique pourra traiter 77 000 tonnes de déchets par an.

Ce projet ambitieux représente 62,5 millions d'euros d'investissement au service de l'économie et de l'emploi local.

### *La Simplification des Consignes Tri*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les Vosgiens peuvent déposer 100% de leurs emballages dans la poubelle de tri. Avec cette simplification du geste de tri, nous visons un taux de recyclage des emballages ménagers et papiers de 75 %.

Cette évolution engendre un budget total de 11 800 000 euros en hausse de 5,4 % par rapport à 2020. Hausse directement reliée à l'augmentation des tonnages collectés (prévision de + 5kg/hab/an) et à une hausse des charges de tri (+ 18 €/t triée par rapport au tarif 2020).

Évodia a su développer une véritable dynamique d'économie circulaire afin de valoriser ces nouveaux flux d'emballages majoritairement dans les Vosges, permettant ainsi de créer plusieurs centaines d'emplois non délocalisables sur le territoire (2150 emplois dans les Vosges liés à la gestion des déchets).

## *Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ambitieux : objectif – 15 % de déchets d'ici 2025*

Un vaste programme qui se décline en 6 axes, notamment la réduction des biodéchets et déchets verts qui représentent à eux seuls encore 30 % des ordures ménagères. Grâce au soutien financier de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, Evodia peut viser une réduction de 25 % des biodéchets d'ici 3 ans. (cf. Point presse jeudi 18 mars "Tous au Compost" !);

## **Malgré un contexte défavorable, ÉVODIA maintient le cap !**

Évodia est une collectivité à fiscalité indirecte dont le budget de fonctionnement de 30 millions d'euros est alimenté par ses collectivités adhérentes en charge de la collecte. Ce sont elles qui « lèvent l'impôt » auprès des contribuables. Ce budget s'équilibre également via plusieurs sources de recettes : reprise des matières, soutiens éco-organismes, subventions...

### *La hausse de la TGAP - Taxe Générale sur les Activités Polluantes : un surcoût qui affecte le budget d'Évodia*

La TGAP applicable à l'enfouissement (Installation de stockage des déchets non dangereux de Villoncourt) progresse de 12 €/t en 2021 et celle applicable au traitement thermique (FENIIX) augmente elle de 5 €/t en 2021. Un surcoût considérable mais annoncé qu'il faut intégrer dans notre budget.

### *Des cours qui s'effondrent mais une vente des matières premières issues de la collecte sélective toujours assurée*

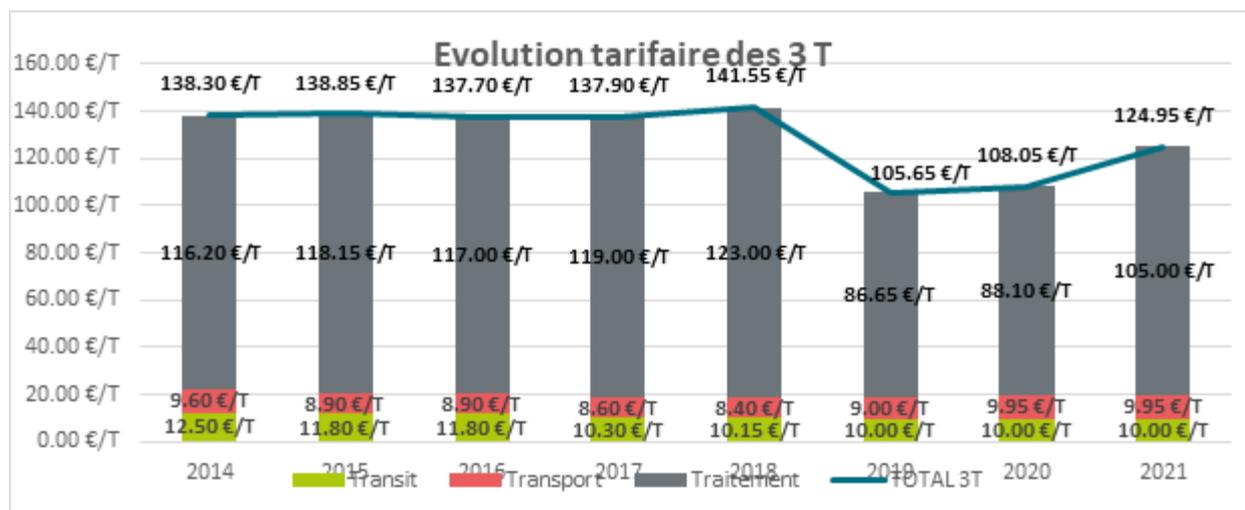
Passant de 2.59 millions d'euros en 2015 à 1.5 million d'euros en 2019, la chute considérable des cours de reprise des matériaux issus des collectes sélectives, liée à la crise sanitaire mondiale et à un surstockage du fait de la fermeture des industries est un autre paramètre qui vient impacter les recettes. Pour autant, contrairement à d'autres collectivités au niveau national, Evodia a maintenu la vente de ces matières, qui représentent 33 000 tonnes à l'échelle départementale, qui ont continué à être recyclées par des industriels repreneurs et donc à générer des recettes.

La synergie engendrée par le regroupement des tonnages au niveau départemental et la stabilité de contrats conclus de longue date entre Évodia et des industriels locaux (tels que Norske Skog Golbey, Lucart ou O-I Manufacturing France) expliquent en grande partie ce tour de force.

## Malgré tout, un coût de gestion des déchets dans les Vosges bien inférieur à la moyenne nationale

En 2021, une tonne d'ordures ménagères va coûter 124.95 € pour son transit, son transport et son traitement. Ce tarif est en-deçà des tarifs établis avant 2019 qui oscillaient autour de 140 €.

Il est à rappeler que chaque année, les collectivités adhérentes et ÉVODIA réalisent un travail essentiel de remplissage de la matrice des coûts. Le coût de la gestion des déchets dans les VOSGES est moindre par rapport aux moyennes françaises. En effet, un vosgien paie (moyenne) 84.10 € quand un Français paie 92.50 € !



## “Une gestion exemplaire”, soulignée par la Cour Régionale des Comptes

L'audit conduit par la Cour Régionale des Comptes fin 2020 vient de rendre son analyse, très positive, qui salue « une vision et un pilotage orchestré par la Direction Générale avec une feuille de route précise et fiable qui place Evodia parmi les collectivités les plus performantes au niveau national. »

Les choix stratégiques réalisés en matière de collecte sélective, la création de la SEM Vosges TLC pour la filière textile (49 ETP), SOVODEB (réseau d déchèteries publiques accueillant les déchets des professionnels) ou le GIP Valodaé pour le traitement des Déchets d'Activités Economiques (DAE) sont autant d'outils totalement novateurs et performants économiquement et socialement qui positionnent Évodïa au sein d'une économie circulaire vertueuse.

Notre structuration en pôle, le recours à des compétences extérieures, notre organisation pour accompagner au mieux le pilotage du service de nos adhérents est également salué. Notre engagement en matière de communication, de prévention et de réduction des déchets le sont tout autant.

Des choix qui rejaillissent sur l'économie de tout un territoire et sur le coût de traitement des déchets des Vosgiens.

## **Aller à la rencontre des élus pour mieux faire connaître les missions d'ÉVODIA**

Au sein de ce nouveau mandat, nous avons renouvelé de moitié notre comité syndical : de nouveaux élus qui ne connaissent pas ou peu la gestion des déchets.

L'équipe d'Évodia s'engage quotidiennement à former, acculturer les élus pour qu'ils appréhendent au mieux ce milieu-là.

Des actions ont été mises en place depuis quelques mois :

- le guide des indispensables de l' élu,
- deux webinaires : l'un sur la prévention des déchets et l'autre sur le coût de la gestion des déchets,
- des formations sur les nouvelles consignes de tri,
- des interventions dans les conseils communautaires pour présenter les nouvelles consignes de tri et échanger,
- la rédaction et la présentation du DOB et du budget qui ont été réalisés avec un grand travail de pédagogie et de transparence quant au mécanisme financier d'un syndicat mixte.

C'est la raison pour laquelle nous allons organiser des temps de rencontres basés sur le dialogue et le partage avec toutes les collectivités adhérentes et même au-delà.

Notre volonté, notamment celle de M. Lagarde notre Président, est de coconstruire avec l'ensemble des collectivités l'avenir de la gestion des déchets sur notre territoire vosgien. Ce mandat se veut collaboratif, participatif et sans tabou.